



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/36/2
8 février 2001

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trente-sixième réunion
Montréal, 20-22 mars 2002

ACTIVITÉS DU SECRÉTARIAT

1. Ce document est un rapport sur les activités déployées par le Secrétariat du Fonds depuis la 35^e réunion du Comité exécutif.

Notification des décisions de la 35^e réunion du Comité exécutif

Pays de l'Article 5

2. Les décisions prises par le Comité exécutif à sa 35^e réunion concernant l'approbation des projets et d'autres décisions pertinentes ont été communiquées aux gouvernements des Parties concernées, visées à l'Article 5, en particulier la décision 35/57 résultant de l'examen par le Comité exécutif de l'étude sur la définition d'un point de référence de départ servant à déterminer le restant de consommation de SAO admissible à un financement par le Fonds multilatéral

3. Conformément à la Décision 35/57, le Secrétariat a demandé à 95 des 99 pays de l'Article 5 figurant à l'Annexe IV du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/35/61 et Corr. 1 de choisir une des deux options convenues au Comité exécutif sur la définition d'un point de référence de départ pour chaque pays. À la date de rédaction de ce document, 3 des Pays de l'Article 5 avaient choisi une option. Conformément aux accords conclus à la 35^e réunion avec les Bahamas, la Malaisie, la Thaïlande et la Turquie sur l'élimination totale des CFC de l'Annexe A, il n'a pas été demandé à ces pays de choisir une option.

Transfert des ressources par le Fonds multilatéral

4. Les ressources couvrant toutes les demandes de financement approuvées à la 35^e réunion ont été transférées aux agences d'exécution; les activités bilatérales approuvées ont été portées au crédit des contributions des pays concernés.

Examen des questions soumises à la 36^e réunion

Plans d'activités 2002

5. Le Secrétariat du Fonds a préparé le projet de plan d'activités général du Fonds multilatéral pour 2002, sur la base des documents soumis par les agences d'exécution et bilatérales. En outre, il a passé en revue et a commenté les projets de plans d'activités 2002 des agences bilatérales, du PNUD, du PNUE, de l'ONUDI et de la Banque mondiale.

Modifications supplémentaires de la répartition des ressources

6. La Décision XI/7 de la 11^e Réunion des Parties stipulait que le Comité exécutif devait prendre toute mesure pour veiller à ce que, dans toute la mesure du possible l'ensemble des ressources du budget 2000-2002 soient engagées d'ici la fin de 2002. La Décision 35/2 du Comité exécutif autorise le Secrétariat à ajuster la répartition des ressources pour les projets justifiés des plans finaux d'activités des agences bilatérales et le montant des intérêts et des fonds retournés des projets réalisés ou annulés. En examinant les revenus actuels et anticipés et les dépenses réels du Fonds conformément à ces décisions, le Secrétariat a identifié quelques problèmes potentiels supplémentaires qui n'avaient pas été précédemment pris en considération

par le Comité exécutif. Ces problèmes ont été traités dans un document préparé par le Secrétariat sur de possibles modifications supplémentaires à l'affectation des ressources en 2002

Surveillance et évaluation

7. Le Secrétariat a préparé un Rapport sur l'étude théorique approfondie de l'évaluation du centre d'échange d'information et un Rapport sur l'étude théorique des projets de climatiseurs d'automobile.

Retards dans l'exécution et projets complétés avec soldes.

8. Le Secrétariat a demandé aux agences d'exécution de fournir des informations à jour sur les projets étudiés à la 35^e réunion et qui ont subi des retards. Il a également désigné les projets achevés présentant des soldes. Le Secrétariat a, en conséquence, compilé et analysé les soumissions des agences d'exécution et des agences bilatérales.

Coopération bilatérale

9. Le Secrétariat du Fonds a traité les demandes présentées dans le cadre de la coopération bilatérale, et, le cas échéant, a apporté les observations et commentaires appropriés.

Programmes de travail pour l'année 2002

10. Le Secrétariat du Fonds a étudié et commenté les demandes soumises par le PNUD, l'ONUDI et la Banque mondiale dans le cadre de leur programme de travail de l'année 2002.

Amendements aux programmes de travail du PNUE de l'année 2002

11. Le Secrétariat du Fonds a étudié et commenté les activités comprises dans les amendements au programme de travail du PNUE de l'année 2002.

Projets d'investissement

12. Les propositions concernant les projets d'investissement soumis par le PNUD, l'ONUDI, la Banque mondiale et les agences bilatérales restants de leurs plans d'activités de l'année 2001 ont été examinées par le Secrétariat du Fonds selon les directives et les critères établis. Les fiches d'évaluation de projets et les recommandations pertinentes sont soumises à l'examen du Comité exécutif.

Stratégie de conformité de pays

13. Le Secrétariat du Fonds a étudié et commenté la stratégie de conformité régionale de huit pays des Îles du Pacifique : Kiribati, Îles Marshall, Micronésie, Palaos, Îles Salomon, Tonga, Tuvalu et Vanuatu.

Planification stratégique du Fonds multilatéral pendant la période de conformité

14. Dans sa Décision 35/56, le Comité exécutif a demandé au Secrétariat de préparer un échéancier indicatif sur les modifications des procédures, mécanismes et modalités de mise en œuvre du cadre sur les objectifs, priorités, problèmes et modalités pour la planification stratégique du Fonds multilatéral pendant la période de conformité, et dont la décision avait été adoptée à la 33^e réunion du Comité exécutif. Conformément à cette décision, le Secrétariat du Fonds a préparé un document indiquant les modifications à apporter conséquemment aux ajustements de politique adoptés à ce jour par le Comité exécutif et a proposé un échéancier indicatif à l'examen du Comité exécutif.

Secteur de production des CFC

15. Le Secrétariat du Fonds a étudié et commenté une demande d'analyse technique émanant du gouvernement du Venezuela concernant le secteur de production des CFC de ce pays. Le Secrétariat du Fonds a également finalisé le contrat de consultation pour l'analyse technique de la production des CFC du Mexique et après un échange de correspondance avec le gouvernement de la République populaire démocratique de Corée a reçu de ce dernier les clarifications demandées sur le calendrier proposé pour la fermeture de ses installations de production de SAO.

Financement de la technologie se trouvant hors du domaine public

16. Conformément à la Décision 34/59, un document sur le financement de la technologie se trouvant hors du domaine public (questions de propriété intellectuelle) préparé par la Faculté de droit de l'Université McGill, a été complété et soumis à la 36^e réunion du Comité exécutif.

Rapport sur l'étude des solutions pour le remplacement des CFC dans les applications de mousses rigides

17. Conformément à la Décision 31/49, l'étude des solutions de rechange aux CFC dans la production des mousses rigides a été réalisée par un cabinet de consultation. L'étude terminée a été présentée à la 36^e réunion du Comité exécutif.

Documents et papiers de politiques préparés par le Secrétariat du Fonds

18. Parmi les documents soumis à la considération de la 36^e réunion, certains étaient préparés par le Secrétariat du Fonds:

Ordre du jour provisoire du Comité exécutif

Ordre du jour provisoire et annoté des deux sous-comités

Activités du Secrétariat

Projet du plan d'activités général du Fonds multilatéral pour l'année 2002.

Observations et recommandations des plans d'activités 2002 des agences d'exécution et agences bilatérales

Modifications supplémentaires de la répartition des ressources

Projets achevés avec soldes

Retards dans l'exécution des projets
Vue d'ensemble des questions soulevées durant l'examen des projets
Observations et recommandations sur la coopération bilatérale
Observations et recommandations au programme de travail 2002 du PNUD, de l'ONUDI et de la Banque mondiale
Observations et recommandations sur le Programme de travail du PNUE pour l'année 2002
Observations et recommandations sur les projets d'investissements et fiches d'évaluation des projets
Financement de la technologie hors du domaine public
Mise en œuvre de la Décision 35/56)
Rapport de situation sur l'étude de solutions de rechange aux CFC dans les applications de mousse rigide

Participation aux réunions et missions accomplies

19. Durant la période sur laquelle porte le présent rapport, le Secrétariat a participé à ce qui suit :

- Atelier international sur la réduction de l'utilisation et des émissions de bromure de méthyle : La stratégie politique italienne et les technologies de remplacement, Beijing, 17-19 décembre 2001;
- Réunion des représentants des Accords multilatéraux sur l'environnement, l'Organisation mondiale du commerce et le PNUE sur l'interface entre les représentants des Accords multilatéraux sur l'environnement et l'Organisation mondiale du commerce, Genève, 21 janvier 2002;
- Réunion avec le personnel de l'ONUN, pour, entre autres, la clôture des comptes du Fonds, Nairobi, 29 janvier – 8 février 2002.

20. Répondant à une invitation de l'administrateur associé du PNUD, le Chef du Secrétariat a fait une déclaration au Bureau exécutif du PNUD à sa session du 30 janvier 2002 à New York sur le Fonds multilatéral et les décisions récentes du Comité exécutif en matière de planification stratégique du Fonds et les conséquences potentielles de ces décisions sur l'avenir des activités du PNUD.

Réunion de coordination

21. Une réunion de coordination (appel conférence) avec les représentants des agences d'exécution s'est tenue le 7 février 2002 pour discuter, entre autres sujets, du plan d'activités 2002 de ces dernières, et de leurs programmes de travail pour 2002.

Planification de la 36^e réunion du Comité exécutif

22. Le Secrétariat a examiné avec les agences d'exécution les diverses mesures à prendre de part et d'autre pour faire suite aux décisions prises à la 35^e réunion du Comité exécutif, ainsi que les actions encore en souffrance requises par les rapports des précédentes réunions du Comité exécutif.

Examen et mise à jour des bases de données, des documents, et des directives de fonctionnement, par le Secrétariat du Fonds

23. Le Secrétariat du Fonds a passé en revue et mis à jour les bases de données, documents et directives de fonctionnement suivants :

- Inventaire des projets approuvés jusqu'à décembre 2001.
- Politiques, procédures, directives et critères jusqu'à décembre 2001.
- Fiches sommaires de programmes de pays jusqu'à décembre 2001.
- Fiches sommaires sur les rapports d'achèvement des projets.
- Mise à jour du site Web du Secrétariat du Fonds.

Préparation des réunions du Comité exécutif et des sous-comités

24. Le Secrétariat du Fonds a pris les dispositions nécessaires pour que se tiennent à Montréal les réunions du Sous-comité sur l'examen des projets et du Sous-comité de la surveillance, de l'évaluation et des finances ainsi que la 36^e réunion du Comité exécutif. Des lettres d'invitation et les documents des rencontres ont été envoyés aux membres du Comité exécutif, au Président du Bureau, aux agences d'exécution et aux ONG.

- - - - -